

L'ÉCHO

le magazine de Claret

Juin à septembre 2026



Les investissements pour la fin de l'année

Vie économique à Claret

Des souvenirs pour les jeunes et nos seniors

Retour sur les festivités de l'été

Au service des habitants

Zoom sur la banque alimentaire



4 Cadre de vie

Un lieu de rafraîchissement

Les projets d'investissement à venir

Des travaux pour l'amélioration du cadre de vie

6 Environnement et Vie économique

Retour sur la Guinguette des Vignerons

Une nouvelle coiffeuse à Claret

Actualités des gîtes communaux

8 Vie scolaire, jeunesse et social

Le centre de loisirs au camping

La Maison des Jeunes : les actualités

Engagés pour nos aînés

10 Communication

Les associations et les festivités de l'été

Retour en images sur les manifestations

12 Vie à Claret

Intramuros, une application pour les habitants

La fin d'installation du conseil municipal

14 Intercommunalité

Demander le chèque eau

Transport à la demande

15 Zoom sur les événements

Zoom sur la banque alimentaire



Philippe Tourrier
Maire de Claret

Je ne sais pas si la joie de vivre et l'optimisme se transmettent génétiquement ? Mais je me souviens de mon père qui profitait de l'instant présent et se projetait vers l'avenir avec un enthousiasme communicatif. Ma maman, à plus de 90 ans ne se plaint jamais, bienveillante envers les autres elle affronte les épreuves de la vie avec courage et se satisfait de plaisirs simples. C'est peut-être pour cela que j'ai autant de mal avec les chaînes d'information et tous les médias ou réseaux « apôtres du tout va mal » qui nous « rabâchent » toute la journée des mauvaises nouvelles et créent des polémiques.

Bien sûr nous devons rester lucides et agir avec responsabilité face à des événements parfois difficiles et même graves. Mais doit-on pour autant noircir le tableau, amplifier, polémiquer pour entretenir un audimat de téléspectateurs qui dépriment et se divisent un peu plus tous les jours. Sommes-nous condamnés à une société ou à travers des réseaux chacun donne une appréciation (souvent négative) et lance le débat. Les festivités de l'été et le partage du verre de l'amitié deviennent sujet à contestation et un simple feu d'artifice tiré d'un lieu sécurisé, avec autorisation préfectorale, sans mobiliser nos pompiers, pour clôturer une belle soirée autour de nos vignerons et commerçants agitent les groupes Facebook, WhatsApp et autre, la polémique est lancée. Un instant festif qui, il y a encore quelques années rencontrait l'adhésion de tous devient sujet de discorde.

Tous les événements internationaux tragiques que nous connaissons guerre en Ukraine, en Iran, tension diplomatique, économique... sont la conséquence d'une société anxieuse, qui ne croit plus en l'avenir, qui se replie sur elle-même et où l'individualisme devient la règle. Chacun en tant que citoyen doit porter un regard et une réflexion libre sur tout cela.

Mais revenons à une « échelle Claretaine », comme partout en France nous n'avons pas été épargnés par la canicule, mais nous avons peut-être l'avantage d'être un peu habitués

édito

aux fortes chaleurs de l'été. Il n'y a pourtant rien de surprenant, le réchauffement climatique est annoncé par les scientifiques depuis bien longtemps. La municipalité avait anticipé et installé la climatisation dans la salle des rencontres afin de disposer d'un lieu rafraîchi et hydraté pour satisfaire aux recommandations préfectorales à travers les alertes canicule.

Cet été particulièrement chaud a également été marqué par d'importants incendies et même si notre territoire pas n'a été impacté nos pompiers ont participé à des colonnes de renfort. Je souhaite à travers ces quelques lignes souligner leur dévouement et leur engagement et, au nom de tous, vivement les remercier.

Mais l'été a aussi été festif et vous le savez avec l'équipe municipale nous sommes particulièrement attentifs à ces instants de partage où notre commune s'anime pour le plaisir de tous. Gala de danse, fête des écoles, soirée Guinguette au domaine de Farjou, fête de la musique, feu de la Saint-Jean, retransmission du mondial de football, 14 juillet, Guinguette des vignerons, un piano dans les vignes au domaine de Pégalline, représentation de théâtre par TACA, balade municipale avec grillade, et enfin la superbe fête votive du Comité des fêtes « Los festaires ». Là encore, je voudrais, au

Être lucides mais optimistes

nom de toute la municipalité, remercier tous les acteurs qui ont participé durant cette période estivale à l'animation du village : personnel municipal, enseignants, vignerons, commerçants, ainsi que tous les bénévoles des associations.

Permettez-moi d'insister sur l'investissement sans faille des bénévoles du Comité des fêtes. Leur but est tout simplement de nous divertir, leur plaisir est dans les rires des plus jeunes aux manèges ou dans la mousse de l'apéro mousse. Ils sont heureux de nous réunir autour d'un verre, pour quelques pas de danse, une partie de pétanque ou émerveillés devant le passage téméraire des caisses à savon.

Parce que la vie c'est aussi le plaisir simple de se retrouver à la fête du village et d'oublier quelques instants les difficultés et les polémiques du monde dans lequel on vit.

Philippe TOURRIER
pour l'ensemble du conseil municipal

Salle des rencontres - lieu de rafraîchissement

Le réchauffement climatique n'est pas une surprise, il y a déjà de nombreuses années que les scientifiques nous alertent sur la montée des températures. Même si chez nous les étés ont toujours été plus ou moins chauds, force est de constater que les températures les plus élevées augmentent et que les périodes très chaudes durent plus longtemps. L'état a demandé à toutes les communes de France de se munir d'un plan communal de sauvegarde (PCS) pour faire face à des événements catastrophiques. Claret a bien sûr réalisé ce document depuis de nombreuses années et en réalise l'actualisation régulièrement. Devant chaque situation d'alerte déclenchée par la préfecture le PCS prévoit une action. En cas d'alerte orange ou rouge canicule la municipalité met à disposition des habitants un lieu rafraîchi avec de l'eau. De plus, le policier municipal visite le public « vulnérable ».

C'est dans ce cadre-là et pour répondre à cette situation que la municipalité a équipé la salle des rencontres d'une climatisation et d'un réfrigérateur. Cet espace a été ouvert à plusieurs reprises cet été et même agrémenté de quelques jeux de cartes et jeux de sociétés.



Investissement, des réalisations à venir

Les travaux d'électrification vont se poursuivre et « les points noirs » de la commune vont être éclairés. Si l'exécution de ces travaux prend un peu de temps, c'est qu'elle nécessite parfois l'implantation de poteau chez des particuliers. Une convention au bénéfice de Hérault énergie est proposée aux propriétaires pour l'implantation de ces poteaux. Là encore, à l'occasion des municipales, nos opposants nous ont reprochés de « ne pas être impartial et d'avantager les propriétaires ou « anciens » Claretais ». Il est à noter que pour éclairer le chemin du Bouyssier (entre Omicron et le hameau), la famille Catala (Franck et Philippe) a autorisé (sans aucune contrepartie) l'implantation de poteaux sur leur propriété. La municipalité les remercie vivement.

L'acquisition foncière du Mas Neuf, propriété du département de l'Hérault, est également entrain de se concrétiser avec la prise de la délibération au cours du dernier conseil municipal. Ce projet permettra à la commune de conserver le caractère public de ce lieu très prisé des randonneurs ou autres pratiquants d'activités de pleine nature.

Et aussi...

La salle polyvalente sonorisée et équipée

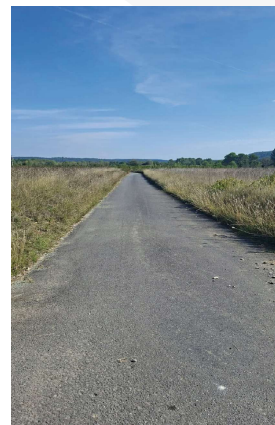
Véritable lieu central de l'animation du village, la salle polyvalente s'est vue équiper d'un rétroprojecteur, d'une connexion internet et d'une sonorisation intérieure et extérieure. De quoi assurer une belle ambiance lors des manifestations à venir. Les investissements autour de la salle ne sont pas finis, puisqu'une opération de rénovation de la toiture est prévue.

Vous pourrez à compter du 1er novembre réserver la salle et le matériel depuis le logiciel 3D ouest, vous retrouverez le lien directement sur le site internet de la commune.

Travaux de voirie

Suite aux pluies particulièrement importantes de cet hiver, la voirie rurale avait subi de fortes dégradations. Nous avons donc prévu un programme de réfection estimé à près de 60 000 €. Suite aux difficultés financières que connaît le Département, ce dernier a supprimé les Fonds d'aide aux communes (FAIC). C'est donc 40 000€ de part communale ainsi que 20 000 € de fonds de concours de la CCGPSL qui ont été investis sur nos chemins ruraux (sur la portion du Mas de Gaillard à Vialatte).

Au-delà de ce programme de réfection de voirie, les services techniques combient autant que possible les trous qui se forment dans la chaussée.



La commune soutenue par le département

C'est accompagné de Gaëlle Lévêque et Jacques Rigaud que le président du département, Kleber Mesquida est venu rendre visite à monsieur le Maire et ses adjoints. L'occasion pour les élus de faire visiter les gîtes de la maison du parc à M. Mesquida. Le département avait aidé la commune à hauteur de 220 000 € sur ce projet, que le Président du département a trouvé particulièrement réussi. Il fut aussi question du projet de l'école maternelle et de l'aide de 110 000€ que la commune a sollicité. Bonne nouvelle sur ce point, cette aide a désormais été notifiée à la commune, et nous permet de poursuivre le projet de l'école maternelle selon le plan de financement prévu.

Monsieur le Maire a présenté tous ses remerciements au président et souligne l'effort réalisé par le département, considérant ses difficultés financières, pour permettre à notre commune de mener à bien ce projet d'investissement particulièrement nécessaire.



Retour sur la Guinguette des Vignerons

C'est une manifestation municipale très appréciée que nous avons créée lors de la labellisation des gîtes « vignobles et découverte ». La Guinguette des vignerons nous permet de vivre un moment convivial autour des commerçants du village, des marchands du marché et de nos vignerons. Pour sa cinquième édition elle a encore rencontré un vif succès. Plus de 400 verres sérigraphiés ont été vendus par le comité des fêtes (que l'on remercie pour sa collaboration) pour près de 550 participants. La soirée a été clôturée par le tir du feu d'artifice sur le stade municipal !



Une nouvelle coiffeuse à Claret !

Après plus de 30 ans à la tête du salon de coiffure de Claret, Pascale s'est retirée pour une retraite bien méritée. C'est en toute discrétion qu'elle a mis fin à son activité. Pascale était une commerçante attachante et discrète qui ne manifestait jamais de mécontentement. Même lors des travaux d'électrification de l'avenue de Montpellier, elle avait fait preuve d'indulgence et de compréhension. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

C'est Maëva Liesse qui reprend le salon de coiffure. Après un petit coup de rafraîchissement, elle accueille une clientèle enthousiaste et émerveillée par la nouvelle décoration. C'est en curieux et pour lui souhaiter une bonne réussite dans sa nouvelle activité que monsieur le Maire lui a rendu visite. Il en a profité pour lui assurer tout le soutien de la municipalité qui est très attentive aux commerces de proximité.



Zoom sur les gîtes communaux

Nous l'évoquions dans le dernier numéro de l'ECHO, depuis le mois de juin, Valentine Segrestan a été recrutée pour la gestion et promotion des gîtes. Sa première mission a été de rendre autonome l'arrivée des locataires dans les gîtes. En effet, considérant le nombre de nos gîtes, la mise en ligne sur les différentes plateformes de location, le nombre de locations augmentant, nous ne pouvions plus assurer un accueil personnalisé à chaque arrivée, pour des raisons notamment de gestion du personnel et des coûts que cela représente. C'est désormais chose faite, et les avis sont très positifs sur nos gîtes. De quoi poursuivre la démarche.

Des ajustements ont été proposés également sur les locations à la nuitée pour les différents gîtes par délibération du dernier conseil municipal. L'accueil autonome nous permet en effet, de faire évoluer les modalités de location.

Autre nouveauté au sein du personnel, après de nombreuses années à accueillir les locataires et entretenir les gîtes, Karin Le Gourrierc a fait valoir ses droits à la retraite depuis la fin du mois d'août. La municipalité tient à la remercier une nouvelle fois pour sa disponibilité et son implication tout au long de ces années et son travail en équipe avec Mme Simone Donati. Elle est désormais remplacée par Mélissa Comparetto.

Avec cette nouvelle équipe et de nouveaux moyens de diffusion, nous poursuivons notre démarche de promotion incluant les acteurs économiques de notre commune.

Affaire à suivre, mais n'hésitez pas si vous souhaitez loger des amis, de la famille pour un week-end sur Claret, nous avons 10 gîtes à disposition !

Mail : gites@claret.fr

Téléphone : 06.13.37.90.84

L'AMI du local de l'Orangerie

Suite à la réfection de la deuxième tranche de la Maison du parc, au-delà des trois gîtes communaux, la commune a créé un local commercial. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé et largement diffusé (vous pouvez le retrouver sur le site internet de la commune) et les candidatures peuvent être déposés jusqu'au 31 octobre.

La volonté de la municipalité, précisée dans le questionnaire distribué aux habitants, est d'installer une activité qui ne viendra pas nuire aux commerces existants mais qui apportera également du dynamisme dans le centre du village. C'est pourquoi, aucune activité n'a été désignée et que l'AMI est ouvert à tous.

Dès la clôture des candidatures, un comité de sélection se réunira et étudiera les offres. Ce comité composé à la fois de techniciens (services de la CCI et du service économie de la CCGPSL...) et d'élus, rendra un avis technique sur cette opération. La municipalité prendra sa décision en tenant compte des éléments techniques fournis et des réponses au questionnaire rendues par les claretais.

Début des travaux de l'école maternelle !

Depuis que nous l'évoquons, il est inutile de détailler ce projet d'extension de notre école maternelle. C'est avec une grande satisfaction et sous les yeux émerveillés de nos petites têtes blondes que le chantier a débuté le 26 juin dernier. Afin d'impacter le moins possible le temps scolaire, les travaux se sont poursuivis durant toutes les vacances d'été. Ils vont se poursuivre avec bien sur la contrainte de maintenir un accueil des enfants le plus normal possible.



Centre de loisirs : des vacances au camping

Cela fait maintenant 3 ans que la municipalité a fait le choix d'apporter un service supplémentaire dans le cadre de l'extrascolaire. Ce centre de loisirs accessible aux enfants de l'école est une solution offerte aux parents durant les vacances scolaires (hors vacances de Noël et août) et l'occasion pour les enfants de se forger quelques bons souvenirs. Animé par une équipe dynamique et dirigée par Aurélie Badaroux, le centre propose des activités variées aux enfants. Cet été c'est le camping qui s'est invité dans les locaux de Claret, au programme : danse du camping, bonne ambiance et jeux en extérieur. C'est une nouvelle fois l'occasion pour la municipalité de souligner la qualité du travail et l'implication de l'équipe d'animation et de les remercier.



Et aussi...

Engagés dans le dispositif "été 2026"

Il faut également être réactif et s'adapter en saisissant des opportunités et ce très rapidement dans des délais très courts. C'est notamment le cas pour le programme "Été 2026" permettant d'accompagner les communes pour l'installation de dispositifs de rafraîchissement dans les écoles. Si la totalité des classes et des espaces accueillant les enfants sont déjà climatisés, ce programme a permis de prévoir le rafraîchissement des préaux notamment par l'installation de système de brumatisation.

Maison des jeunes : les actualités

Autre service à l'attention de notre jeunesse « la maison des jeunes ». Le déménagement à la maison des associations a eu lieu et nos jeunes seront dans un environnement plus sécurisé et plus adapté à proximité du city stade, du pumptrack... Au-delà du déménagement, c'est un programme particulièrement riche qui a été proposé cet été par les Manon's, entre activités à proximité, séjour au lac de Serre-Ponçon et une escale au parc Spirou, il y en a eu une nouvelle fois pour tous les goûts. Nous remercions une nouvelle fois les deux animatrices de la MDJ qui sont en train de préparer le séjour à Port aventura des vacances de Toussaint ! Quelques places sont encore disponibles, n'hésitez pas à contacter mdj@claret.fr pour le séjour ou pour une inscription aux activités organisées.



Des travaux à l'EHPAD

Le bien-être de nos séniors fait également partie de nos priorités et l'EHPAD de l'Orthus, propriété du SIVOM du patrimoine de l'Orthus, est un établissement très apprécié des habitants de nos villages. Devant la flambée des prix de l'électricité l'EHPAD s'est équipé de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation. Une petite extension a également été réalisée pour accueillir un atelier technique et une salle de stockage, enfin dix salles de bain ont entièrement été refaites.



La semaine bleue : le programme

Rendez-vous annuel très apprécié, la municipalité, par le biais de son CCAS, donne rendez-vous aux séniors pour sa quatrième édition de la semaine bleue du lundi 5 octobre au dimanche 11 octobre. Ateliers, temps d'échange, marche bleue, encore de beaux moments en perspective où le bien vieillir et le lien intergénérationnel sont mis en avant. Découvrez le programme en intégralité. Pour toutes demandes d'inscriptions ou de renseignements, vous pouvez contacter par mail : aureliaguin@claret.fr



SEMAINE BLEUE

Sur le thème "Vieillesse tous les âges dans des territoires engagés", la Semaine bleue 2024 aura lieu sur le territoire de la commune de Claret du lundi 5 au dimanche 11 octobre 2024. Cette semaine des retraités et personnes âgées est le rendez-vous national consacré chaque année à la place des aînés dans la société et à la valorisation des liens entre les générations.

Lundi 5 octobre
Atelier Activité physique adaptée Animation (Lia Verrier)
Stade municipal de 10h à 12h.

Mardi 6 octobre
Atelier musicothérapie Association Cîte à Cîte - Huguette Serrane
Salle des Rencontres de 10h à 11h
sur inscription au 06 20 38 29 54

Mercredi 7 octobre
Atelier AP4 intergénérationnel avec les enfants du centre de loisirs + déjeuner partagé
Résidence ALMA Aurelie-Budoux
Stade municipal de 10h à 13h30.

Jeudi 8 octobre
Atelier Mémoire 1 - Animation : Annette Hours
Salle des Rencontres - 10h à 11h30.

Vendredi 9 octobre
Accueil France Services 9h30 - 10h
Atelier mémoire 2 - Animation : Annette Hours
Salle des Rencontres - 10h à 11h30.

Samedi 10 octobre
Grand Cercle des Ados
Animation Cîte à Cîte en collaboration avec France Services
Marché municipal - 9h30 à 12h.

Dimanche 11 octobre
Marche Bleue intergénérationnelle - visite guidée - Parc Municipal et Eglise de Claret
Michel Julian, Escalège - 10h à 11h30.

Un verre de l'amitié clôturant cette 4ème édition sera offert aux participants par la Municipalité le dimanche 11 octobre dans la salle des rencontres à 12h.



Nos associations mobilisées pour les festivités de l'été et prêtes pour la rentrée

Le tissu associatif varié et dynamique est une des richesses de notre commune. C'est pour cela que la municipalité apporte son soutien aux associations qui nous permettent de nous retrouver pour des instants de partage : Fête de la musique et fête de l'école de musique, spectacle de danse, kermesse des écoles, tournois sportifs... Les manifestations ont été nombreuses en cette période estivale. Toutes les associations se sont données rendez-vous pour la matinée des associations. Pour créer du lien entre ce tissu associatif large, la municipalité a offert à la suite de cette matinée une paëlla à partager. Un moment convivial et qui présage de belles collaborations à venir !

KERMESSE & ANIMATIONS



TOURNOIS, JEUX & SPORT



FÊTES, MUSIQUE & SPECTACLES



FÊTES, MUSIQUE & SPECTACLES



RENCONTRES & VIE ASSOCIATIVE





Au-delà du soutien aux associations, les élus municipaux mettent la main à la patte. Pour faire vivre la tradition du feu de la Saint-Jean, ils s'emploient pour faire cuire la saucisse et servir un verre de vin aux Claretains. Quel plaisir ce soir-là de voir toute une jeunesse laisser de côté le portable pour se lancer dans un saut intrépide au-dessus des flammes.

S'il est une fête particulièrement importante, c'est bien le 14 juillet. Symbole de notre république notre fête nationale est fêtée comme il se doit à Claret, avec la collaboration du comité des fêtes. Si le feu d'artifice n'a pas pu avoir lieu pour cause d'arrêté préfectoral l'interdisant, nous avons pu tout de même partager le repas républicain. Malheureusement l'excellente macaronade n'a pas porté chance à nos footballeurs de l'équipe de France qui ont eu la mauvaise idée de se faire éliminer du mondial ce soir-là.



La balade de la fête accompagnée de sa traditionnelle grillade est encore une manifestation municipale qui témoigne de l'investissement de l'équipe municipale (personnel et élus). Dès le matin Philippe Gerbier et ses copains d'Escalège nous enchantent par une balade qui nous permet de découvrir ou redécouvrir le village dans une ambiance conviviale. Le soir alors que les techniques font griller la saucisse, les élus font le service des nombreuses tables installées. On notera également l'engagement du personnel administratif en amont et tout le long de la soirée afin d'assurer la réussite de cette manifestation.



O n le dit chaque année mais chaque nouvelle édition est encore mieux que la précédente. Un grand merci au Comité des fêtes Los Festaires et plutôt que par des mots revenons sur la fête en photos. À noter juste le plaisir de voir la place de l'église s'animer le temps de la course de caisses à savon.

Intramuros, une application au service des habitants

Nous l'avons évoqué lors des réunions de quartier, nous invitons les claretains à utiliser l'application Intramuros. Pas besoin de se créer un compte (contrairement aux réseaux sociaux) et vous pouvez suivre toutes les actualités de la commune : agenda des manifestations, informations et actualités de la commune au quotidien... Vous pouvez même suivre les manifestations aux alentours via un agenda élargi. Mais vous pouvez également faire des signalements : un problème d'éclairage public, du mobilier urbain dégradé... L'application est directement rattachée aux services techniques et à la police municipale et leur permet ainsi d'intervenir plus rapidement. Il existe également un onglet boîte à idées, dans lequel vous pouvez nous faire des suggestions.

Pourquoi favoriser cette application ? Tout simplement car notre policier municipal et nos services techniques ne suivent pas les réseaux sociaux et que toutes les demandes réalisées sur ces groupes ne leur sont pas forcément remontées. Si vous ne souhaitez pas informer par mail la mairie d'un quelconque souci rencontré alors nous vous invitons à privilégier l'utilisation de l'application Intramuros.



IntraMuros
Votre nouvelle application mobile mairie

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application
- Recherchez et sélectionnez votre commune : Claret (34)
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit

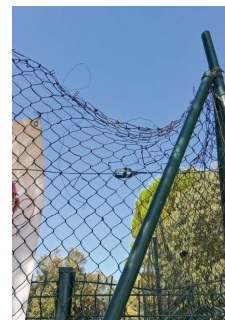
Google Play App Store AppGallery

Ne pas jeter sur la voie publique

Ou scannez le QRCode pour télécharger l'application



Incivilités : "c'est jamais personne !"



Fin de l'installation du conseil municipal

Ce jeudi 17 septembre, lors de la séance du conseil municipal, les conseillers ont voté le règlement intérieur du conseil, clôturant ainsi les étapes réglementaires de l'installation de la nouvelle assemblée. Dans ce règlement, accessible au public dans le registre des délibérations mis à disposition à l'accueil, sont listées les modalités d'organisation des séances du conseil, mais aussi les droits de l'opposition. En application à ce règlement, un encart d'un quart de page dans la rubrique « Vie communale » de l'ECHO sera mis à disposition des conseillers n'appartenant pas au groupe majoritaire. La publication de leur encart est cadrée dans le règlement intérieur, en cas de retard ou de non envoi de texte la mention « texte non fourni » sera publiée dans cet encart. Le texte publié est un copié-collé exact de celui transféré.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Le 15 mars dernier les urnes ont parlé, 24,32% de la population nous ont accordé leur confiance et déjà un grand merci à eux.

Après être installés au sein du conseil municipal, cela qui nous permettra de vous représenter.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et remarques.

Nous veillerons à voter les décisions qui seront les meilleures pour la population et l'intérêt public.

Laurent LAFONT 06 19 88 11 46

Christine VERDIER 06 30 60 59 78

Facebook: Claret Demain Ensemble

Retour sur les réunions de quartiers

Comme nous nous y étions engagés, les élus sont venus à la rencontre des Claretains à travers trois réunions de quartiers ou rencontres avec les claretains. Ce fut l'occasion de souligner que « le manque de transparence et de communication » qui nous avait été reproché par nos opposants durant la campagne des municipales était bien infondé.

À l'occasion de ces réunions, tous les sujets ont pu être abordés et les élus ont répondu aux questions sans détours des claretains qui se sont déplacés. Nous rappelons que les réunions de quartier sont avant tout des rencontres avec les habitants et que chacun est libre de se rendre à la réunion qu'il souhaite peu importe le quartier.

Ces échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.



Demander le chèque "eau du pic"

La régie de l'Eau du Pic met en place un chèque Eau de 50 € afin d'aider les ménages aux revenus modestes à régler leur facture d'eau. Cette aide correspond au montant de l'abonnement annuel et s'inscrit dans une démarche de solidarité locale.

Qui peut en bénéficier ? Vous pouvez bénéficier du Chèque Eau si :

- Votre logement est situé dans l'une des 26 communes desservies par la Régie ; C'est bien le cas pour la commune de Claret.
- Vous êtes abonné à la Régie de l'Eau du Pic ;
- Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie ou vous respectez les plafonds de ressources.

Comment en bénéficier ? Retrouvez les seuils de revenus des foyers éligibles sur le site de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup : grandpicsaintloup.fr/actualite/cheque-eau-du-pic/

Pour constituer votre dossier, munissez-vous de votre dernière facture d'eau ainsi que de votre attestation d'éligibilité au chèque énergie ou, à défaut, de votre dernier avis d'imposition. Cette démarche est gratuite.

Déposez en mairie votre dossier auprès de Mme Aurélia Guin (pour tout renseignement envoyer un mail à aureliaguin@claret.fr) :

- Votre dernière facture d'eau
- L'attestation d'éligibilité au chèque énergie
- Ou à défaut votre dernier avis d'imposition

Si votre demande est acceptée, nous vous remettons votre Chèque Eau en octobre ou novembre. Il suffira de le joindre au règlement de votre facture de solde et de déduire 50 € du montant à payer ou de l'apporter à la régie "Eau du Pic".

Il est toutefois rappelé que sur notre territoire l'eau est un bien rare et précieux et qu'il convient de l'utiliser de façon responsable et raisonnée.

Service de Transport à la Demande (TAD)

Depuis le 18 février, un service de Transport à la Demande (TAD) est déployé sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Ce service permet depuis la commune de Claret (et les autres communes du bassin de Saint-Mathieu de Trévières) de rejoindre Saint-Mathieu-de-Trévières, à raison de deux allers-retours par semaine : les mercredis et samedis.

- Le mercredi après-midi : arrivée à Saint-Mathieu à 14h et départ de Saint-Mathieu à 17h.
- Le samedi matin : arrivée à Saint-Mathieu à 10h et départ de Saint-Mathieu à 12h.

Cette solution de mobilité permet de se déplacer, sur réservation, pour des besoins ponctuels et facilite l'accès aux services, commerces et équipements.

Sur la commune de Saint-Mathieu de Trévières, le service de transport à la demande dessert les arrêts :

- République, à proximité de commerces et de services au Nord de la commune,
- Garonne, sur la place devant de la médiathèque, et à 2 mn du RISE, de la Mission Locale ou encore de la cave coopérative
- Terrieu, à 2 mn du centre commercial et à 4 mn du pôle médical,
- Piscine, tous les samedis matin (et les mercredis après-midi pendant les vacances scolaires).

Le service est ouvert à tous, habitants comme visiteurs du territoire.

Les jeunes peuvent l'emprunter, toutefois, les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés. Les véhicules sont adaptés au transport des personnes à mobilité réduite.



Avec le **TAD**, je me déplace 2 fois par semaine sur le territoire sans prendre ma voiture.

grandpicsaintloup.fr

Zoom sur la banque alimentaire

La dimension sociale est particulièrement importante pour la municipalité. Par le biais du CCAS, l'équipe municipale organise tout au long de l'année des activités notamment à destination des seniors ou encore du lien intergénérationnel. Mais le CCAS propose aussi le service de banque alimentaire.

Dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) qui doit obligatoirement être réalisée suite aux élections municipales, une réflexion globale est réalisée sur l'organisation notamment de la banque alimentaire. Après un changement du règlement d'attribution de l'aide alimentaire (qui consistait plutôt en une mise en application) qui a permis d'être bénéfique pour certains, le travail se poursuit. Les modalités de distribution de la banque alimentaire ont été étudiées précisément et l'objectif de la municipalité est de proposer le service le plus satisfaisant aux bénéficiaires.

Les membres du Conseil d'administration examinent les différentes demandes reçues ; si vous rencontrez certaines difficultés pour subvenir à vos besoins alimentaires du quotidien, n'hésitez pas à déposer un dossier d'aide et votre requête sera étudiée pour un petit coup de pouce temporaire.

Claret engagée pour Octobre rose

L'année dernière, la municipalité s'était mise aux couleurs d'Octobre rose en installant des parapluies roses un peu partout dans le village et en soutenant la manifestation organisée par France Services qui rendait notamment hommage à Agnès leur collègue disparue.

Si cette année, France services ne renouvelle pas le projet, la commune a souhaité à nouveau sensibiliser la population à cette belle cause. Ainsi, dans un premier temps, plus d'une centaine de parapluies roses ont été commandés à la ligue contre le cancer et installés par nos services techniques.

Pour les animations, le vendredi 9 octobre, le Comptoir d'Aurélia organisera une nouvelle soirée mais cette fois ci elle sera mixte en faveur des actions de prévention contre les cancers féminins et masculins. Le samedi 10 octobre, la municipalité organisera l'après-midi un concours de pétanque en triplette mixte, aidée par le Petanc'club claretain, les inscriptions et recettes de la buvette seront reversées à la ligue contre le cancer.

Nous espérons vous voir nombreuses (mais aussi nombreux) pour soutenir cette belle cause et aider à l'avancée de la recherche. D'autres surprises à venir !



Le calendrier de l'Avent

Comme chaque année, la municipalité organisera son calendrier de l'Avent vivant au cours du mois de décembre. Ces dernières années, les soirs ont été réduits à des soirées organisées par la municipalité. Comme dans sa version initiale, la municipalité souhaiterait connaître, cette année, les habitants qui voudraient prendre part à cette manifestation et accueillir les claretains chez eux le temps d'une soirée en attendant Noël. Vous pouvez vous proposer individuellement ou par quartier, nous sommes preneurs de toutes les propositions.

Pour vous inscrire et pour toutes demandes d'informations, merci d'envoyer un mail à aureliaguin@claret.fr.

Clap de fin pour les vendanges

Un moment particulièrement important pour notre commune, les vendanges se sont terminées sur un constat mitigé : une belle sortie de raisin, une excellente qualité mais un rendement réduit sur les vignes ne bénéficiant pas de l'irrigation. La démonstration est donc faite, de la nécessité d'extension de la retenue hivernale de la Matane. Les élus de Claret vont poursuivre la défense de ce projet devant le conseil communautaire de la CCGPSL.



Une troisième centenaire claretaine : Marie Cot

Jeudi 13 août était une journée toute particulière pour la famille Cot : Marie, connue aussi sous le joli surnom de Marinette, fêtait ses 100 ans ! C'est avec beaucoup de plaisir que M. le Maire Philippe Tourrier, entouré de quatre adjoints, est venu lui offrir, au nom du conseil municipal, un bouquet de fleurs et quelques douceurs pour marquer ce bel anniversaire. C'est entourée de ses enfants et beaux-enfants que Marie les a reçus pour un moment chaleureux et convivial. Issue de la famille Sautou, fille de Léopold et Eugénie, sœur d'Henri, Gérard, Madeleine et Christiane, et épouse de Louis Cot, Marie a partagé quelques souvenirs de sa vie à Claret et de ses jeunes années. Marie a ensuite poursuivi la fête, entourée de ses quatre enfants, Françoise, Éliane, André (ancien maire de Claret) et Robert, mais aussi de ses 18 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants, ainsi que de plusieurs membres de cette vieille et grande famille claretaine. La municipalité souhaite à Marinette, un très joyeux anniversaire et encore de nombreux beaux moments entourée de ceux qu'elle aime.



Infos pratiques

Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél. : 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : communedecaret34

Instagram : communedecaret34

Ouverture au public du mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers	18
Samu	15
Police/Gendarmerie	17
Enfance maltraitée	119
Services de secours	112
Services de secours pour malentendants	114
SAUR urgence eau	04 34 20 30 08

Déchetterie mercredi 14h/18h,

vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mardi 16h/19h mercredi, samedi 10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 05 29

École élémentaire 04 67 59 04 20

Cantine 04 67 02 84 06

Maison des Jeunes 06 72 26 17 33

Garderie/Centre de loisirs 04 67 02 84 06

3&4 octobre 2026

Biennale du verre

Du 5 au 11 octobre 2026

Semaine Bleue

10 octobre 2026

Concours de pétanque - Octobre rose

17 octobre 2026

Balade vigneronne - Octobre rose

18 octobre 2026

Bourse aux jouets

25 octobre 2026

Rallye des Cévennes

31 octobre 2026

Halloween - APEC

31 octobre 2026

Concert de jazz - EMDV

8 novembre 2026

Loto - Club séniors

11 novembre 2026

Commémoration

14 novembre 2026

Repair Café

15 novembre 2026

Marché d'hiver - O fil des passions

28 novembre 2026

Concert de Daniel Battais

à partir du 1er décembre 2026

Calendrier de l'Avent

12 décembre 2026

Marché de Noël